

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 19 octobre 2023 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 octobre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 39

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. GROSDENIS Henri, M. VIODRIN Jérôme à M. VALORGE René, M. LAMARQUE Michel à Mme JOLY Michelle, Mme DANIERE Emmanuelle à M. MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : Mme CHATRE Murielle. (La Bénisson Dieu).

N°2023/N°146

OBJET : VOIE VERTE - ACQUISITIONS FONCIERES PARCELLES AK 129, AK 130 ET AK 171 SUR LA COMMUNE DE CHARLIEU

M. le Président informe le Conseil Communautaire que dans le cadre du projet d'aménagement de la voie verte qui emprunte l'ancienne voie ferrée sur la commune de Charlieu, il est nécessaire d'acquérir 3 parcelles de terrain appartenant à la commune de Charlieu. Il s'agit des parcelles AK 129, AK 130 et AK 171 pour une superficie totale de 17 812 m². A noter qu'une partie de la parcelle AK 171 est depuis un certain nombre d'années illégalement occupée par des privés, la commune s'étant engagée à leur trouver une solution de relogement. L'avis des domaines établit un prix actualisé à 0.35 €le m². La commune est par ailleurs favorable à une vente au prix de l'euro symbolique pour considérer l'intérêt intercommunal du projet de voie verte et l'ancienneté de l'acquisition d'origine datant de 1975.

Considérant le projet d'aménagement de voie verte porté par Charlieu-Belmont Communauté.

Considérant la nécessité d'acquérir les parcelles AK 129, AK 130 et AK 171 pour une superficie totale de 17 812 m².

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- approuve l'acquisition des parcelles AK 129, AK 130 et AK 171 pour une superficie totale de 17 812 m² à un euro, sous condition que la parcelle AK 171 soit libérée de toute occupation,
- accepte que cette acquisition soit gérée par acte administratif,

- autorise le Président à procéder aux démarches utiles,
- autorise Madame DUGELET, 1ère Vice-présidente à signer les actes requis en même temps que l'autre partie et en présence de Monsieur le Président, habilité ci-dessus à procéder à son authentification,
- dit que la dépense est prévue en investissement sur le budget principal.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de La Bénisson Dieu
Mme Murielle CHATRE

Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231019-N2023-146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2023